

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Direction générale de l'aviation civile

Lyon, le 24 avril 2018

Direction de la sécurité de l'Aviation civile

Direction de la sécurité de l'Aviation civile Centre-Est

Département Surveillance et Régulation

Division Aviation générale

Subdivision Personnels Navigants

Aéro-Club de Morestel  
Chemin de L'Aérodrome  
38510 ARANDON-PASSINS

Référence : 2018/ 2356 /SR / AG / PN

Courrier arrivée :

Affaire suivie par : Susana PAULIN  
[organisme-formation-pn.dsac-ce@aviation-civile.gouv.fr](mailto:organisme-formation-pn.dsac-ce@aviation-civile.gouv.fr)

Tél. 04 26 72 68 85 – Fax : 04 26 72 68 29

Objet : Accusé de réception de déclaration de votre organisme de formation

Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de la déclaration de votre organisme de formation, Aéroclub de Morestel, auprès de mes services.

Votre organisme est désormais enregistré sous le numéro FR.DTO.0055, pour les formations conformes au règlement n°1178/2011 modifié :

- Brevet Pilote Planeur
- Autorisation Campagne pour Brevet Pilot Planeur
- Campagne pour SPL
- TMG
- Lancements
- Remorquage de Planeurs
- Voltige

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le chef de la Subdivision Personnels Navigants

Sylvie Lefebvre

